



PV de la réunion du comité de la Marche du 24 novembre 2022

Présents : Laurent, Maximilien, Marie-Françoise, Carine, Julien, Dominique, Edwin, Thomas, Adrien, Aline, Vincent, Mélanie, Maxime, Elisabeth, Pierre, Manu

Excusés : Alain, Marie France, Guillaume Hamoir, Nicolas

Absents : Julie, Anthony, Fabrice, Guillaume Hardy

1) Lecture du PV du 12 octobre 2022

Laurent précise que nous avons actuellement 350 litres de goutte

2) La réunion à l'école et le tour St Nicolas

Alain a eu l'accord d'organiser la réunion de ce soir à l'école via l'échevin de l'enseignement Mr Ruth.

Aline a vu le directeur de l'école

Pierre a eu un message de Mme Pascale comme quoi elle viendrait ouvrir les portes pour la fin du parcours avec St Nicolas.

Marie-Françoise est en possession des clés de l'école et gère l'alarme tant au début, à 21h et à la fin de la réunion.

Bref, cela donne l'impression que les contacts viennent tous azimuts et sans une ligne de conduite précise quant à la possibilité d'organiser les réunions ou activités à l'école.

- Le tour avec St Nicolas démarre à 10h30 de chez Mme Pascale au Gonoy
- A 11h : arrivée au Parc résidentiel. 12h dîner à la brasserie (soupe et pistolets)
- 13h30 : départ pour le trajet dans le village
- Père fouettard : Mauranne ne le fait pas mais Maxime annonce que sa copine Caroline pourrait endosser le costume. Il nous dira quoi rapidement.
- Sébastien (St Nicolas) souhaite distribuer tous les cadeaux sur le parcours et non à la fin à l'école.
- Comme la fin du parcours est annoncée sur les invitations, il gardera des jouets et des bonbons pour l'école mais on entrera dans la cour et non dans les bâtiments.
- Vincent amène la sono et le haut-parleur pour mettre dans la cariole du Grand Saint
- Pierre a fait une clé avec les chansons de Karine et Rebecca

3) Election du nouveau Sergent Sapeur et de la deuxième cantinière chez les Sapeurs

Mélanie et Elisabeth relisent les 2 candidatures pour le poste.

Un échange a lieu sur les deux candidats pour le poste de Sergent Sapeur après avoir signalé :

Qu'ils répondent tous les deux aux critères de base :

Avoir plus de 18 ans

Avoir participé au moins trois fois consécutivement à notre marche

Habiter ou avoir des liens familiaux avec Maison St Gérard

Être de bonne conduite et désirer respecter nos traditions

Alain via MF a écrit : afin de ne pas voter sur le seul critère « j'aime ou je n'aime pas » il faut prendre en considération les points suivants : le Sergent Sapeur doit :

- Savoir gérer un groupe
- Représenter le premier de la marche même si les Hussards se trouvent devant
- Avoir une place constructive dans le comité
- Avoir la capacité d'acceptation d'être reconnu par les autres sapeurs
- Avoir la capacité de faire une remarque à tout le peloton

Le vote secret a lieu : chacun reçoit un papier sur lequel est inscrit les deux noms

Chacun à son tour coche (avec le bic noir) le nom de la personne pour lequel il vote

Chaque papier est récolté dans une boîte.

C'est Mélanie, notre secrétaire, qui fait le dépouillement.

Frédéric Boxus : 9 votes.

Adrien Detelle : 7 votes.

Mélanie enverra un mail à chaque candidat pour donner les résultats.

Laurent a reçu une candidature pour le poste d'Adjudant

Mélanie lit la candidature d'Edwin Mathot pour ce poste.

Le rôle de l'Adjudant est précisé par Laurent :

Il doit faire respecter la discipline pendant la marche

Quand il y a un problème, il doit en référer à l'officier de ce peloton

Il doit faire respecter le tour et l'horaire du cortège défini par l'Assemblée.

Il met en place les pelotons pour les décharges mais c'est le Major qui donne l'ordre des tirs.

Edwin est élu à l'unanimité.

4) Le souper du 4 février 2023

Après des échanges d'avis

- Devoir travailler pour cuisiner un repas entre membres du comité et se retrouver entre nous, est-ce intéressant ?
- Si nous cuisinons, il faut avoir une participation importante de marcheurs et amis afin de faire des bénéfiques.
- Demander à un traiteur de faire le repas n'amène aucun bénéfice !
- Si c'est pour réaliser un menu nous-même et rester entre nous : allons plutôt au restaurant
- Sommes-nous suffisamment motivés pour organiser un souper ????
- Pierre est prêt à cuisiner la choucroute et Vincent veut bien cuire les viandes....
- Mélanie veut bien prendre en charge les boulettes avec frites ou purée. On penche plus vers la purée
- Aline n'a pas le temps de participer à la recette mais est prête soit à faire le dessert soit mettre les tables etc.....
- Vincent parle de tombola....
- Musique ?

Bref, après discussions, le comité vote pour organiser un souper. Chaque membre du comité invitera au moins 10 soldats ou amis.

Le souper aura donc bien lieu le 4 février 2023 à la salle de Pontauray (Alain prendra contact avec la responsable de la salle)

Il faut absolument faire de la publicité dès le 1^{er} janvier 2023 !!!!

Au menu :

Apéro

Choucroute pour adulte : 20 euros

Repas enfant de – de 12 ans : 10 euros

Boulettes pour adulte : 15 euros

Dessert, café

5) Le cassage du verre

Certains membres du comité disent que l'on avait pris une décision quant à la date du cassage du verre.

Après relecture des récents PV, Marie-Françoise signale qu'on a parlé du fait que le lundi n'était pas un bon moment pour le faire, qu'on avait parlé des Préliminaires et même du souper mais aucune décision n'avait été prise.

Il faut absolument mettre cela à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

6) Contact avec le nouveau curé

Maximilien a eu l'occasion de rencontrer le nouveau curé de Maison.
Il ne connaît pas du tout les marches folkloriques mais est prêt à y participer. Maximilien parle de procession et défilé des bannières pour les 30 ans de la marche St Nicolas.....

7) Le projet d'un nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Le groupe constitué de Laurent, Julien, Elisabeth, Vincent et Aline s'est réuni les 27/10 et 8/11 de 19h30 à 23h.

Il arrive avec un projet écrit. Vincent le distribue à la réunion et demande à tous de le lire et de donner son avis spécialement pour les paragraphes encadrés.

Une décision doit être prise pour le moment du cassage du verre ainsi que la proposition d'un charriot en milieu des pelotons pour gérer la goutte pour toutes les cantinières.

**La prochaine réunion pour le « ROI » aura lieu le jeudi 12 janvier 2023 à 20h à l'école.
Lors de cette réunion, nous en profiterons pour discuter de l'organisation du souper du 4 février 2023.**

Ce nouveau ROI doit être acté et signé par tous les membres du comité lors de notre **Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 3 février 2023.**

A l'ordre du jour, il y aura également la démission et l'élection du Président et du Trésorier !

Lors de cette Assemblée Générale, tout le monde est invité. Ce serait intéressant que les soldats et la ou les cantinière(s) de chaque peloton y soit conviés par les officiers.

Bien entendu, tous les membres du comité doivent être présents.

A Bientôt

Marie-Françoise.

PS : ATTENTION pour la réunion du 12 janvier 2023, il faut écrire un mail au bourgmestre et au directeur d'école afin de faire une demande pour occuper l'école pour cette réunion.
Merci Mélanie.